



# Éditorial

*Les acquisitions en bibliothèques publiques ont occupé la une de l'actualité, bibliothéconomique, et parfois même « médiatique ». La documentation à l'université n'en est pas moins importante : sujet largement traité par le Sénateur Lachenaud, dans un rapport extrêmement complet sur les bibliothèques universitaires, publié en 1998, sujet également largement abordé par les rapports annuels de l'Inspection générale des bibliothèques, et le Conseil supérieur des bibliothèques en 1996 - 1997. Notre Bulletin se devait d'y consacrer un dossier, réalisé conjointement avec l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires, avec lesquels nous souhaitons continuer des travaux communs.*

*Ce dossier propose des approches généralistes, mais aussi comme à notre habitude, des présentations d'exemples du terrain, qui ont valeur pragmatique. Bien sûr, la documentation à l'université nécessitera d'autres approches, qu'il s'agisse d'en examiner les conditions d'accessibilité, d'aménagement des locaux, d'aide à l'exploitation des documents... pour d'autres numéros certainement.*

*A côté de nos rubriques devenues traditionnelles, le Coin de l'observatoire s'intéresse à l'incontournable « Internet » et aux bibliographies courantes. D'ici et d'ailleurs nous arrivent des informations sur la Hongrie, le Japon, la Roumanie. Ce qui vous permettra de remarquer combien les questions soulevées sont proches, qu'il s'agisse de crédits de fonctionnement, de recrutement et de qualification des personnels,...mais aussi qu'aujourd'hui, les questions juridiques du droit d'auteur et de ses applications au prêt public, à la diffusion de documents numériques en bibliothèque, sont centrales et méritent plus que notre attention, notre vigilance pour éviter que par là, ne s'insinue une censure qui toucherait les « info-pauvres » encore plus gravement.*

*Nos amis suédois de la SAB, association de bibliothécaires suédois, nous ont fait l'honneur de remarquer le travail fait par nombre des membres de notre association, sur la défense des libertés de choix des achats dans les bibliothèques, pour éviter que les bibliothèques publiques ne deviennent des lieux de propagande politique. Le Prix Dagerman - du nom de cet immense auteur suédois très jeune disparu - qu'ils ont bien voulu nous décerner est emblématique du soutien de toutes les associations de bibliothécaires européennes qui, durant ces deux dernières années, nous ont assuré de leur soutien et de leur solidarité. Nous tenions très sincèrement à les en remercier ici.*

Claudine Belayche  
présidente de l'ABF